Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 1 (1973)
Heft: 1

Artikel: Communications
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-236942

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMUNICATIONS

STATUTS.- Les Statuts de la "Fédération des Patoisants romands" datent du 29 novembre 1959. Ils ont été approuvés par les Membres du Conseil, au studio de Radio-Lausanne, pour être ensuite soumis aux 4 Associations romandes (Frib.- Jura - Valais - Vaud" Ils sont signés par Jos. GASPOZ, président et Oscar PASCHE, secrétaire.

CONCOURS ROMAND 1973

Le Règlement est établi, et peut être obtenu auprès des Présidents des quatre associations. Il présente peu de différences d'avec celui de 1969 (Savièse).
Les travaux doivent être expédiés pour le 31 mai 1973 à l'adresse suivante : *Concours des Patoisants romands*
Maison de la Radio
1010 LAUSANNE selon les conditions prescrites pour ce genre de compétition. Sollicitez les jeunes à concourir. Il faut assurer la relève.

LA FETE DES PATOISANTS

avec proclamation des résultats du Concours 1973, est organisée par l'Association fribourgeoise. Elle se déroulera à TREYVAUX, les 1 et 2 septembre 1973. Notre prochain numéro renseignera. Qu'on se le dise et se réserve la journée.

"Un dialecte ne meurt que lorsqu'on le laisse mourir, et il suffit de la volonté de quelques hommes, d'un seul peut-être, pour le ranimer". *(Gonzague de Reynold : Gruérien et rétoroman)*